

GRAND EST

Club vosgien : des sentiers et des hommes

Après un siècle et demi d'existence, le Club vosgien compte aujourd'hui une cinquantaine de sections et près de 10 000 adhérents en Lorraine. Sa mission ? Nettoyer, sécuriser, baliser et créer des sentiers qui font le bonheur des promeneurs et randonneurs toute l'année.

Avec le retour du printemps, les envies de promenades et de grand air reflourissent... Mais, si vous empruntez un des très nombreux sentiers dans la région, vous marcherez probablement sur les traces du Club vosgien. Créée en 1872 (lire par ailleurs), cette association sillonne à longueur d'année les sentiers du massif des Vosges notamment pour baliser, nettoyer et créer des milliers de kilomètres de chemins qui font le bonheur des promeneurs et randonneurs.

« À la base, l'association avait été créée par des notables allemands à Saverne », détaille le Romarimontain Robert Jacquot, vice-président de la Fédération du Club vosgien. « Leur but était de promouvoir la nature et ils ont créé des sentiers sur lesquels les gens pouvaient se promener. Ils ont commencé à Saverne mais cela s'est étendu petit à petit. »

Une section à Paris et dans le Gard
C'est un euphémisme. Si

aujourd'hui, le Club vosgien possède plus de 120 associations dans le massif vosgien, il a aussi une section à Paris et dans le Gard ! « Certaines personnes pensent à tort que le Club vosgien se trouve uniquement dans les Vosges », précise Robert Jacquot, « mais les Clubs alpins ne se trouvent pas non plus que dans les Alpes, non ? »

L'enjeu de la sécurité

La Lorraine compte pour sa part une cinquantaine de sections et près de 10 000 adhérents. Parmi eux, plusieurs centaines arpentent les 8 000 à 10 000 kilomètres de sentiers que compte la Lorraine. Et particulièrement à la sortie de l'hiver. « Notre travail, c'est surtout la remise en état des sentiers », poursuit Robert Jacquot. « En hiver, la neige fait énormément de dégâts. Et puis, avec les maladies des arbres, il y a des branches ou des arbres qui tombent et cela peut être dangereux. On doit sécuriser les sentiers au maximum avec l'aide de l'ONF. »

Une mission cruciale, d'autant que le Club vosgien est coresponsable de la sécurité des sentiers avec l'ONF et les communes. Et, avec le retour des beaux jours, ceux-ci n'ont pas fini de voir passer les promeneurs et randonneurs dans les prochains mois...

Anthony GUILLE



Les bénévoles du Club vosgien en mission près de Remiremont dans les Vosges. Le travail ne manque pas à la sortie de l'hiver. Photo VM/Jérôme HUMBRECHT

Randonnées : l'exception meusienne

Si le Club vosgien a des antennes en Meurthe-et-Moselle, Moselle et dans les Vosges, il brille encore par son absence dans la Meuse. D'autant plus surprenant que le département est un régal pour tout promeneur ou randonneur. « On a douze clubs estampillés Fédération française de randonnée mais aucun du Club vosgien », lâche Claude Garant, président du CD55 de randonnée pédestre. « Cela ne me dérangerait absolument pas qu'on en ait un qui voit le jour car on a la même expertise entre guillemets mais cela ne s'est pas fait... »

Une facture de 4 000 € environ
En attendant, c'est le comité départemental de la randonnée pé-

destre qui gère et entretient les sentiers du « 55 » à travers un contrat d'entretien de sentiers de pays (GRP) mis en place par Meuse Attractivité. Cette convention permet le balisage des sentiers aux normes de la Fédération française de la randonnée pédestre.

Concrètement, le département verse 12 € par kilomètre de sentier et 1 € par kilomètre de sentier de grande randonnée. En tout, la facture annuelle s'élève à environ 4 000 €.

Le CD55 œuvre également à la création de nouveaux sentiers. Treize circuits devraient être inaugurés mi-juin autour du Grand Verdun.



La Meuse fait le régal des randonneurs, comme ici à Fains-Véel, où la Houblonnière est un rendez-vous prisé par les amateurs. Photo ER/Nicolas FERRIER

A. G.

Une histoire qui dure depuis 1872...

La devise du club est malicieuse : « Un jour de sentier, huit jours de santé », autant que la structure est sérieuse et puissante. Fondé en octobre 1872 à Saverne par Richard Steve, il se nomme d'abord Vogesenclub - nous sommes alors en Alsace-Moselle annexée - et se donne pour but la promotion du tourisme pédestre dans le massif vosgien, ainsi que la signalisation et l'entretien bénévoles de sentiers. Le club est reconnu d'utilité publique depuis 1879 et, depuis 1921, il a le monopole du balisage des sentiers de randonnée dans tout le massif, de la Hardt à

la frontière franco-allemande jusqu'au Jura à la frontière suisse. **Ressources numérisées**
Avec plus de 34 000 adhérents, il est la principale association à but touristique du genre dans le pays et gère près de 20 000 km de sentiers balisés, mais aussi des chalets, refuges et abris avec un constant souci de la protection de la nature et des paysages. Le Club vosgien édite par ailleurs des guides et des cartes de randonnée. Il est essentiellement présent dans sept départements du Grand Est mais aussi de Bourgogne Franche-Comté :

Moselle, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Haute-Saône, Territoire de Belfort, Haut-Rhin et Bas-Rhin. Le premier guide des Vosges a été publié, en allemand, par C. Mündel en 1881 ; les premières cartes de randonnée éditées par le club datent également de cette période. Celles-ci sont remises à jour régulièrement.

H. B.



Le Club vosgien gère aujourd'hui quelque 20 000 km de sentiers balisés. Photo RL/Anthony PICORE

QUESTIONS À

Alain Ferstler, président de la Fédération des Clubs vosgiens

« Il nous faut des circuits d'excellence »

Le Club vosgien crée-t-il encore des circuits de randonnée ?

Nous avons actuellement 20 000 kilomètres de sentiers balisés sur sept départements : trois en Lorraine (Vosges, Meurthe-et-Moselle et Moselle), les deux Alsaciens, le territoire de Belfort et la Haute-Saône. Il y a encore quelques créations, mais la priorité c'est de constituer des circuits d'excellence ou à thèmes autour de calvaires, de chapelles ou de châteaux. Notre nouveau public, souvent jeune, ne se contente pas de marcher sans but. Il veut voir une histoire, un monument patrimonial, une zone de biodiversité. En Moselle-est, les clubs de Bitché, Baerenthal, Lemberg ou Soucht ont réalisé avec la communauté de communes quatorze circuits d'excellence présentant chacun un attrait, des lieux à visiter comme les musées de la Cristallerie Saint-Louis ou du sabot, des bancs ou des tables. Ce sont des virines qui peuvent attirer des touristes sur des territoires souvent méconnus. Nous avons également créé une plateforme internet, outdooractiv.com, où l'on peut déjà trouver 250 circuits à télécharger gratuitement. Elle est vue dans 116 pays.

Comment faites-vous pour entretenir tous ces sentiers ?
Cela représente 75 000 heures de travail par an pour nos bénévoles. On s'appuie sur nos 128 associations et 30 000 adhérents. Des inspecteurs de sentiers font les circuits deux à trois fois par an. Des équipes d'entretien passent après pour couper les arbres et les ronces, refaire le balisage, réparer une passerelle, installer des déviations pendant la modification des espèces protégées. Car la protection environnementale est notre autre préoccupation majeure.

Comment la crise sanitaire est-elle vécue par vos adhérents ?
Elle nous enlève une part importante de ce qui fait notre force : la convivialité. Nous sommes limités à six randonneurs maximum, guide inclus. Et le fait de ne pas pouvoir s'éloigner au-delà de 10 km de son domicile est un nouveau coup dur. Tout cela nous fait perdre des adhérents.

Cette crise a-t-elle pu faire naître un intérêt particulier pour la randonnée ?
Oui, on ressent un très fort engouement. C'est même allé jusqu'à de la surfréquentation après le premier confinement. Beaucoup d'urbains ont ressenti le besoin de se reconnecter à la nature. Cela ne se traduit malheureusement pas par des adhésions alors que celles-ci ne coûtent qu'une quinzaine d'euros par an. Nos clubs en ont pourtant besoin.

Propos recueillis par Philippe MARQUE



Alain Ferstler préside la Fédération des Clubs vosgiens. Photo RL/Jonathan BREUER